

22 septembre 2023

## Risque allergopollinique

### RISQUE ALLERGIQUE (RAEP\*) pour les prochains jours

#### Mercuriales

C'est la fin de la saison pollinique 2023. Les allergiques ne seront plus vraiment gênés par les pollens ces prochains mois. Le risque d'allergie sera faible pour les derniers pollens de graminées présents surtout le long des chemins et des champs non fauchés.

Mercuriales

### RAEP\* associé aux mesures du 11 septembre au 17 septembre

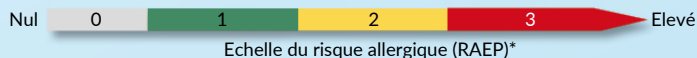
Mercuriales (51 grains/m<sup>3</sup>) ↘

Urticacée (33 grains/m<sup>3</sup>) ↘

Graminées (12 grains/m<sup>3</sup>) →

Plantain (11 grains/m<sup>3</sup>) ↘

↔ Hausse ou baisse du nombre de pollens par rapport à la semaine précédente



### Observations réalisées le 21 sept. au pollinier ATMO Grand Est (Reims)

La saison des pollens s'achève cette semaine avec la fin d'émission des pollens de graminées, de plantains et d'orties.

Plus d'informations sur les pollens observés dans le Grand Est



Pollin'Air, un réseau citoyen d'observateurs de plantes allergisantes à votre service

### Recommandations comportementales

En cas de risque pour les personnes allergiques



Ne pas étendre son linge à l'extérieur



Se laver les cheveux après un séjour à l'extérieur



Fermer les fenêtres lors des pics



Eviter les activités à l'extérieur



Vérifier la bonne efficacité du filtre de l'habitacle. Rouler en voiture vitre fermées



En cas de problème, consultez votre médecin

### Identifiez les périodes à risque

Calendrier du risque d'allergies aux pollens à Reims en 2021

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre
Aulne									
Cyprès									
Frêne									
Noisetier									
Bouleau									
Chêne									
Olivier									
Platane									
Châtaignier									
Graminées									
Armoise									
Urticacees									
Ambroisie									
Oseille									
Peuplier									
Plantain									
Saule									
Tilleul									
Charme									

Les pollens allergisants proviennent d'arbres et d'herbacées.

\* RAEP : Risque Allergique lié à l'Exposition aux pollens. Établi par le RNSA, cet indice caractérise le risque encouru par les personnes allergiques pour les jours qui suivent et leur permet de prendre les dispositions nécessaires.